

## 14 Port-Gentil

Le ministre des Transports au Conseil gabonais des chargeurs (CGC)

## Le CGC souhaite le déclassement de la parcelle qu'il occupe

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

DERNIERE étape de la tournée de prise de contact du ministre des Transports, Ernest Mpouho Epigat, à Port-Gentil, la représentation pour l'Ogooué-Maritime et le sud-Gabon (ROMSG) du Conseil gabonais des chargeurs (CGC). Sur place, M. Mpouho et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis par le directeur général du CGC, Eliane Nadège Ngari, épouse Onanga Y'Obégué, et le représentant-résident Max Alain Barbera. S'en est suivie une séance de travail dans la salle de réunion fort reluisante de la ROMSG, à l'image de l'ensemble des deux bâtiments et leurs 19 bureaux. Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma, y prenait part. Principale oratrice de cette rencontre, Eliane Nadège



La directrice générale du CGC, Eliane Nadège Ngari accueillant le ministre des transports, Ernest Mpouho Epigat, sur le site de la ROMSG. Photo de droite : Une instantané de la séance de travail.

Ngari a pris du temps pour fournir à ses hôtes, la fiche technique de la ROMSG, démembrement du CGC, qui a officiellement débuté ses activités, a-t-elle rappelé, le 17 octobre 1980. Lesquelles tournent autour de la délivrance des bordereaux d'identification électronique et de traçabilité des cargaisons (BIETC) en import/export, la formation des chargeurs, la défense des intérêts des

chargeurs, la promotion de leurs activités, etc. La ROMSG gère, selon la patronne du CGC, deux outils techniques que sont le BIETC et la carte de chargeur. De la présentation faite de la gestion de ces outils techniques durant ces trois dernières années, il ressort, depuis 2014, une diminution du nombre d'importateurs et d'exportateurs professionnels enregistrés au CGC (-8%) et a



Photo : Julie Nguimbi

contrario, une hausse des dispenses de cartes accordées (+24%) et des BIETC validés (+3%). Cette situation, a dit Eliane Nadège Ngari, trouve son explication dans la crise qui frappe le secteur pétrolier, avec pour conséquence la fermeture de certaines entreprises, ou la baisse des quantités commandées pour celles qui essayent courageusement d'y faire face. S'agissant des difficultés rencontrées, la ROMSG fait face aujourd'hui, a-t-on appris, à une baisse de ses recettes, consécutive à la chute du trafic de fret maritime en direction du port de Port-Gentil, autrefois mamelle du CGC. Cette si-

tuation explique en grande partie, a-t-elle souligné, les retards accusés dans le paiement des salaires des employés.

**RETROUVER UNE SANTE FINANCIERE**• Deuxième difficulté, depuis 1980, la ROMSG occupe un bâtiment appartenant à l'Office des ports et rades du Gabon (OPRAG) sur le domaine public portuaire, dont elle a d'ailleurs assuré la restauration. De plus, le CGC y a construit, sur fonds propres, un autre bâtiment d'une valeur de près de 800 millions de francs. Il assume chaque année, de l'aveu de l'intervenante, de façon onéreuse, les charges d'entretien et de mainte-

nance de ces deux bâtiments. Or, relève-t-elle, ces deux bâtiments ne peuvent être intégrés dans le patrimoine de l'établissement, faute de détenir la propriété de la parcelle. « Trente six ans après, notre établissement exprime maintenant la nécessité de bénéficier du déclassement de la parcelle qu'il occupe dans le domaine public portuaire et de la cession de ladite parcelle, afin de revaloriser son patrimoine. Cela est d'autant plus possible que l'OPRAG et le CGC se trouvent sous la tutelle du ministère des Transports », a plaidé Eliane Nadège Onanga Y'Obégué qui espère, pour 2017, une amorce sensible de l'amélioration de la situation économique, suite à un regain des activités des chargeurs, qui permettra au CGC de retrouver sa santé financière d'antan. Le ministre des Transports a promis de se pencher sur le dossier de la parcelle sus-évoquée, afin d'y apporter des solutions. Il a salué le dynamisme et l'efficacité des responsables du CGC qui s'investissent dans l'amélioration des conditions de travail du personnel et la préservation de l'outil de travail.

## Vie des associations

## Elarmeyong souffle sa sixième bougie

Vianney Madzou

Port-Gentil/Gabon

L'ASSOCIATION Elarmeyong, qui regroupe les ressortissants de l'Ogooué-Ivindo résidant à Port-Gentil et qui prônent le partage et la solidarité, a célébré, le week-end dernier, son sixième anniversaire. La cérémonie, qui a eu lieu à l'hôtel Mbandja, a été l'occasion pour le président, Donatien Afatoughe, de faire le bilan des activités menées par son bureau. L'une des grandes fiertés, pour lui, étant de voir Elarmeyong, au fil des années, s'ouvrir à d'autres Gabonais. Outre les originaires de l'Ogooué Ivindo, plusieurs compatriotes issus d'autres provinces ont en effet intégré le groupe, et se réjouissent aujourd'hui des avantages qu'ils en tirent.

Intervenant pour la circonstance, Donatien Afatoughe a relevé la place importante réservée à la culture au sein de son groupe. L'espace est ainsi devenu un vrai symbole du « rendez-vous du donner et du recevoir, où chacun, tout en recevant des autres, leur partage également les éléments de sa culture. Un vrai brassage, matérialisant le vivre ensemble utile pour la construction d'une nation », a-t-il indiqué.

Pour faire la promotion des traditions, Elarmeyong, durant toutes ces années, a apporté un soutien financier substantiel aux artistes. Les œuvres produites par les intéressés en témoignent. La pré-



Photo : VM

Le président d'Elarmeyong, Donatien Afatoughe (Diplôme en main) a été congratulé par ses camarades. Photo de droite : ... qui ont été honorés lors de la célébration du 6e anniversaire de leur entité.

sence d'artistes venant de l'Ogooué-Ivindo, qui se sont joints à ceux de Port-Gentil lors de ce sixième anniversaire, mais également des groupes représentant d'autres communautés ethniques sur la scène, sont le signe patent de ce brassage des cultures observé au sein de l'association.

Outre la promotion de la culture traditionnelle, Elarmeyong est, affirme son président, un cadre où le mot solidarité a un sens. L'association a ainsi, à travers des prêts sans intérêts, permis à beaucoup de ses membres d'entreprendre une activité génératrice de revenus. Le soutien aux membres lors d'un événement heureux ou malheureux, les cours de soutien au profit des enfants des membres de l'association en classe d'examen, et bien d'autres actions ont en effet été initiés par le bureau.

Tous les membres ont d'ailleurs, de façon unanime, salué le dynamisme de ce bureau, et ont jugé

positif le bilan de l'équipe conduite par Donatien Afatoughe dont la longévité à la tête d'Elarmeyong est le signe patent d'un altruisme prononcé. L'humilité de l'homme est telle, malgré les félicitations et encouragements de ses pairs, qu'il a surpris plus d'un en reconnaissant que tout est loin d'être parfait. « L'on ne saurait prétendre que tout aura été absolument bien fait. L'unité étant indéfiniment constructible, il faudra, selon les époques, y apporter en permanence une touche spéciale », a-t-il souligné.

La cérémonie de commémoration des six ans de l'association a été une fois de plus l'occasion de déguster des mets traditionnels et d'esquisser des pas de danse au rythme des sons folkloriques du groupe Ebobibie. Prince Marius, Akoma Mba et le comédien Dibakou ont également gratifié les convives de leur prestation lors de cette fête mémorable qui s'est achevée très tard dans la nuit.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL  
PROGRAMME GRAINE

Visa de conformité de la Coordination Générale

Date de lancement: Mardi 28 Juin 2016

Nom du Projet: Formation des Coopératives du programme GRAINE

Source de financement: Coordination Générale du Programme Graine

## 1. OBJET

La Coordination Générale du Programme GRAINE lance un appel à manifestation d'intérêt pour la formation des Coopératives Agricoles adhérent au Programme sur toute l'étendue du territoire national.

## 2. FORMATION

La formation concerne le module lié à l'éducation et la gestion Coopératives.

## 3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu pour la réalisation de la formation est de deux (2) semaines.

## 4. CRITERES DE QUALIFICATION

Etre un Cabinet d'Etudes, une ONG ou un groupe de Consultants ayant une expertise en la matière et reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine.

## 5. RETRAIT DES TDR ET RENSEIGNEMENTS

Les TDR du présent avis peuvent être retirés gratuitement à l'adresse ci-dessous:

Coordination Générale du Programme GRAINE

Equipe Technique Support

Bâtiment A, 4ème étage OLAM:

Tél : +241 02 03 64 74

E-mail : etsgrainegabon@yahoo.fr

## 6. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sont rédigées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels. Elles seront présentées dans une enveloppe extérieure anonyme et devront parvenir sous pli fermé portant la mention : « AVIS A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL POUR LA FORMATION DES COOPERATIVES ADHERANT AU PROGRAMME GRAINE ».

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions établies par l'Equipe Technique du Programme GRAINE.

## 7. DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le 04 Juillet 2016 à 9Heures précises.

## 8. OUVERTURE DES PLS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 05 Juillet 2016 à 10Heures 30 minutes, dans la salle de réunion de SOTRADER.

Le Coordonnateur Général

*Blaise*  
Léandre Emmanuel BOULOUSSO  
COORDONNATEUR GENERAL  
PROGRAMME GRAINE  
COOPERATIVES DES RURALISÉS GABONAIS